

NOTE SUR LA PAUVRETE EN 2022

INStaD - octobre 2023

La présente note porte sur les résultats de la deuxième édition de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM), réalisée dans les huit Etats membres de l'UEMOA en 2021-2022, avec l'appui technique de la Commission de l'UEMOA et la coordination de la Banque Mondiale.

A l'instar de la première édition réalisée en 2018-2019, la collecte des données de la deuxième édition de cette enquête s'est déroulée en deux vagues afin de prendre en compte la saisonnalité de la consommation, selon une méthodologie harmonisée dans les huit Etats membres. La première vague a eu lieu de novembre 2021 à janvier 2022. Quant à la seconde vague, elle s'est déroulée d'avril à juillet 2022. Pour chaque vague, la collecte a porté sur la moitié de l'échantillon (4020 ménages pour 335 grappes).

Par ailleurs, il convient de signaler qu'en plus de l'approche en deux vagues, l'option d'enquête par panel a été faite. Cette option de panel permet de mieux appréhender les changements intervenus dans les conditions et le niveau de vie des ménages.

L'analyse spatiale des résultats de cette enquête a été faite par département et selon le milieu de résidence. La pauvreté est analysée à travers trois indicateurs que sont l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté.

La présente note est structurée comme suit : i) situation de la pauvreté monétaire au Bénin en 2022 ; ii) dynamique de la pauvreté monétaire entre 2019 et 2022.

Les résultats de l'enquête révèlent les faits marquants ci-après :

- le seuil global annuel de pauvreté est estimé à 287 187 FCFA en 2022, soit 171 936 FCFA pour la composante alimentaire et 115 251 FCFA pour la composante non alimentaire ;
- l'incidence de la pauvreté monétaire est établie à 36,2% en 2022 contre 38,5% en 2019, soit une baisse de 2,3 points de pourcentage ;
- la pauvreté monétaire affecte davantage le milieu rural (quatre ménages sur dix) que le milieu urbain (trois ménages sur dix) ;
- les départements de l'Ouémé (16,0%) et du Littoral (18,3%) présentent les plus faibles incidences de pauvreté monétaire tandis que l'Atacora

(53,1%) et le Couffo (54,1%) sont les départements ressortant avec des niveaux les plus élevés de incidence de pauvreté monétaire.

La pauvreté monétaire au Bénin en 2022 : situation plus prononcée en milieu rural

Selon les résultats de l'EHCVM 2022, le seuil global annuel de pauvreté est estimé à 287 187 FCFA. Ce seuil est constitué d'une composante alimentaire (171 936 FCFA) et d'une composante non alimentaire (115 251 FCFA).

L'analyse des dépenses de consommation des ménages béninois indique que 36,2% des individus vivent en dessous de ce seuil de pauvreté. Ce niveau global cache toutefois d'importantes disparités selon le département et le milieu de résidence.

La pauvreté monétaire affecte davantage le milieu rural que le milieu urbain. En effet, l'incidence de la pauvreté monétaire s'établit à 30,8% en milieu urbain contre 40,6% en milieu rural. Les mêmes tendances sont observées au niveau de la profondeur de la pauvreté (P1) et des inégalités parmi les pauvres (P2).

Tableau 1 : Pauvreté monétaire selon le milieu de résidence en 2022

Milieu de résidence	Incidence de la pauvreté monétaire (P0) en %	Profondeur de la pauvreté monétaire (P1)	Sévérité de la pauvreté monétaire (P2)
Urbain	30,8	0,0813	0,0308
Rural	40,6	0,1150	0,0466
Bénin	36,2	0,1000	0,0395

Source : INStad, EHCVM 2022

Encadré

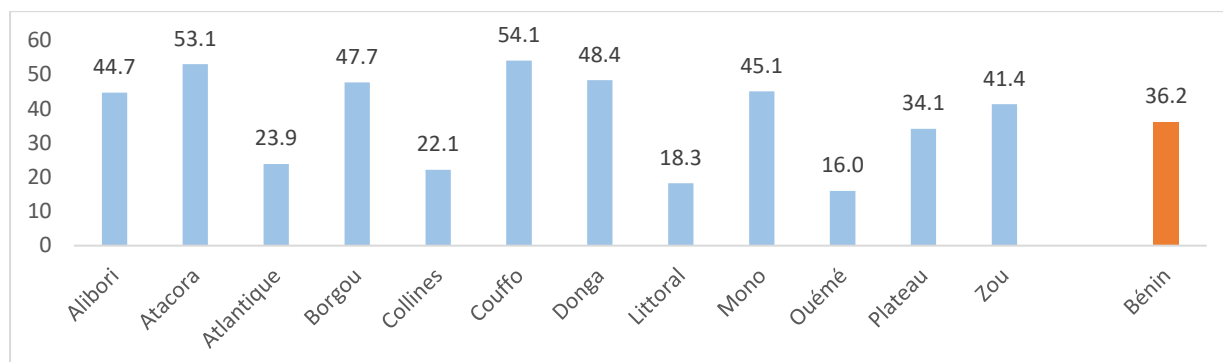
La pauvreté monétaire, est évaluée par la comparaison du niveau de vie des individus mesuré par la consommation annuelle par tête, en référence à un seuil. Le seuil de pauvreté correspond à la valorisation d'un panier minimal de biens indispensables pour le bien-être d'un individu pendant une année conformément aux habitudes de consommation de la population. Ce seuil permet de catégoriser chaque individu selon sa position, en dessous ou au-dessus de ce seuil.

Source : INStad, 2023

L'ampleur de la pauvreté monétaire diffère d'un département à un autre. En effet, les départements de l'Ouémé (16,0%) et du Littoral (18,3%) présentent les plus faibles taux de pauvreté et se détachent nettement de l'ensemble des

autres départements. L'Atacora (53,1%) et le Couffo (54,1%) sont les départements où les taux de pauvreté sont les plus élevés.

Graphique 1 : Incidence de la pauvreté monétaire selon le département en 2022

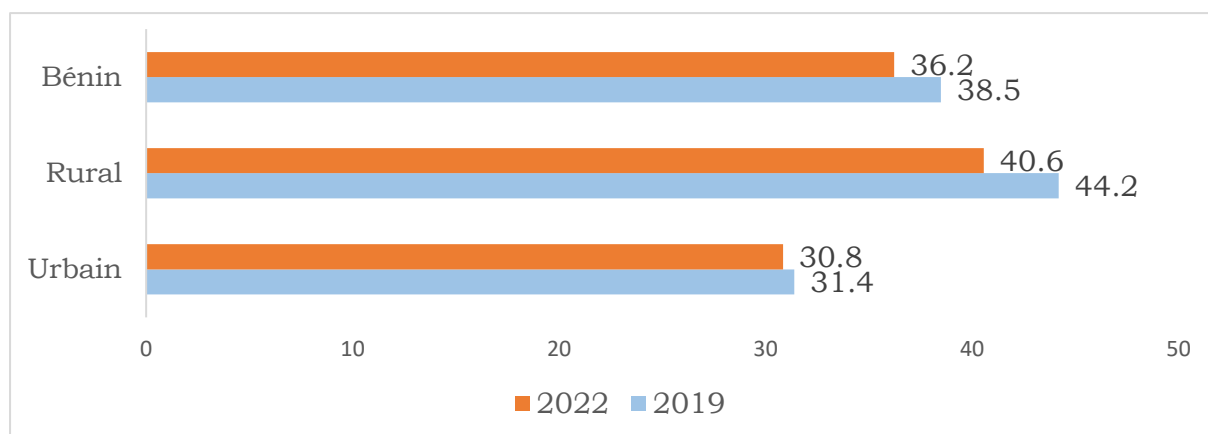


Source : INStAD, EHCVM 2022

Dynamique de la pauvreté monétaire au Bénin entre 2019 et 2022 : une baisse de l'incidence

On note un repli de la pauvreté monétaire entre 2019 et 2022. En effet, l'incidence de la pauvreté monétaire est passée de 38,5% en 2019 à 36,2% en 2022, soit une baisse de 2,3 points de pourcentage. Bien que l'évolution de la pauvreté monétaire soit plus favorable en milieu rural, elle y demeure plus prépondérante qu'en milieu urbain (voir graphique 2). Le taux de pauvreté en milieu rural est passé de 44,2% en 2019 à 40,6% en 2022 (soit une baisse de 3,6 points de pourcentage). En milieu urbain, il est passé de 31,4% en 2019 à 30,8% en 2022 (soit 0,6 point de baisse).

Graphique 2 : Evolution de l'incidence de la pauvreté monétaire entre 2019 et 2022 selon le milieu de résidence
















Source : INStAD, EHCVM 2019 et 2022

Par rapport à l'année 2019, l'incidence de la pauvreté monétaire a connu une baisse variant de 0,6 à 7,4 points de pourcentage dans sept départements

(Littoral, Ouémé, Collines, Borgou, Atlantique, Atacora et Plateau) sur les douze que compte le pays. On note une hausse de l'incidence dans les cinq autres départements (Zou, Couffo, Mono, Alibori et Donga) variant de 1,6 à 5,1 points de pourcentage.

Tableau 2 : Indices de pauvreté monétaire selon le département entre 2019 et 2022

Département	2019			2022			Evolution PO 2019- 2022
	PO (%)	P1	P2	PO (%)	P1	P2	
Alibori	42,1	0,1211	0,0485	44,7	0,1095	0,0397	
Atacora	60,5	0,1946	0,0856	53,1	0,1403	0,0497	
Atlantique	29,7	0,0726	0,0254	23,9	0,0599	0,0216	
Borgou	53,3	0,1830	0,0807	47,7	0,1744	0,0826	
Collines	25,6	0,0580	0,0215	22,1	0,0447	0,0140	
Couffo	52,3	0,1482	0,0592	54,1	0,1528	0,0597	
Donga	43,3	0,1156	0,0445	48,4	0,1616	0,0737	
Littoral	18,9	0,0412	0,0152	18,3	0,0378	0,0122	
Mono	43,0	0,1137	0,0409	45,1	0,1326	0,0553	
Ouémé	18,3	0,0355	0,0120	16,0	0,0325	0,0092	
Plateau	42,8	0,1151	0,0451	34,1	0,0827	0,0279	
Zou	39,8	0,1038	0,0398	41,4	0,1047	0,0407	
Bénin	38,5	0,1077	0,0431	36,2	0,1000	0,0395	

Source : INStAD, EHCVM 2019, EHCVM 2022